

SICAV AVENIR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2014.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 30 Juin 2014.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 Juin 2014, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Juin 2014.

Tunis, le 31 Juillet 2014

Le commissaire aux comptes :

P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/06/2014
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	844 568	866 630	879 090
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		423 168	446 296	388 913
b - Obligations et Valeurs assimilées		421 400	420 335	490 177
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		442 338	435 288	421 104
a - Placements monétaires	3-3	386 913	200 949	388 604
b - Disponibilités	3-9	55 424	234 339	32 500
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	4 383	1 355	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 291 288	1 303 273	1 300 542
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	3 545	3 553	4 189
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	-	-
TOTAL PASSIF		3 545	3 553	4 189
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	1 266 982	1 287 429	1 265 048
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	20 761	12 291	31 304
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		10	20	20
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		20 751	12 271	31 284
ACTIF NET		1 287 743	1 299 720	1 296 353
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 291 288	1 303 273	1 300 542

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/04/2014 au 30/06/2014	Période du 01/01/2014 au 31/06/2014	Période du 01/04/2013 au 30/06/2013	Période du 01/01/2013 au 30/06/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	14 220	20 032	10 296	14 275	31 492
a - Dividendes		8 855	8 855	5 357	5 357	12 953
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 365	11 177	4 939	8 918	18 539
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	3 885	7 746	3 144	4 507	13 434
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 105	27 778	13 440	18 782	44 926
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 529	-7 048	-3 538	-7 116	-14 248
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 575	20 729	9 902	11 665	30 678
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	600	600	600
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 575	20 729	10 502	12 265	31 278
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		21	21	6	6	6
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		14 597	20 751	10 508	12 271	31 284
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 21	-21	-6	-6	-6
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-18 747	-6 050	-41 555	-75 519	-71 196
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		3 396	5 246	22 906	59 324	32 977
* Frais de négociation		-159	-210	-110	-319	-675
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(934)	19 716	(8 258)	(4 249)	-7 617

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/04/2014 au 30/06/2014	Période du 01/01/2014 au 30/06/2014	Période du 01/04/2013 au 30/06/2013	Période du 01/01/2013 au 30/06/2013	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net</u>					
<u>résultant des opérations</u>					
<u>d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	14 575	20 729	10 502	12 265	31 278
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	- 18 747	- 6 050	- 41 555	- 75 519	- 71 196
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	3 396	5 246	22 906	59 324	32 977
d - Frais de négociation de titres	- 159	- 210	- 110	- 319	- 675
<u>AN 2 - Distribution des</u>	- 31 294	- 31 294	- 25 924	- 25 924	- 25 924
<u>dividendes</u>					
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	2 969	2 969	2 172	2 172	2 172
* Capital	2 933	2 933	2 225	2 225	2 225
* Régularisation des sommes non distrib.	15	15	- 59	- 59	- 59
* Régularisations des sommes distrib.	21	21	6	6	6
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	-
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
c - Régularisation charges	-	-	-	-	-
capitalisées	-	-	-	-	-
c - Régularisation des sommes	-	-	-	-	-
distribuables	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 29 260	- 8 609	- 32 010	- 28 001	- 31 368
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 317 003	1 296 353	1 331 730	1 327 721	1 327 721
b - En fin de période	1 287 743	1 287 743	1 299 720	1 299 720	1 296 353
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	22 859	22 859	22 820	22 820	22 820
b - En fin de période	22 912	22 912	22 859	22 859	22 859
VALEUR LIQUIDATIVE	56,204	56,204	56,858	56,858	56,711
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE	-0,07%	1,52%	-0,62%	-0,32%	-0,58%
LA PERIODE					

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30/06/2014

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/06/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2014 à 844 568 DT contre 866 630 DT au 30/06/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Coût d'acquisition	895 515	916 920	921 879
- Actions et droits rattachés	436 257	441 948	395 952
- Titres OPCVM	45 948	61 657	45 948
- Obligations et valeurs assimilées	413 310	413 315	479 980
Plus ou moins values potentielles	-59 037	-57 309	-52 987
- Actions et droits rattachés	-58 209	-56 335	-53 081
- Titres OPCVM	-828	-974	94
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	8 090	7 020	10 197
Total	844 568	866 630	879 090

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 14 220 DT pour la période allant du 01/04/2014 au 30/06/2014 contre un montant de 10 296 DT du 01/04/2013 au 30/06/2013, et se détaillent ainsi :

Libellé	2ème trimestre 2014	30/06/2014	2ème trimestre 2013	30/06/2013	31/12/2013
- Revenus des actions	7 017	7 017	3 663	3 663	11 260
- Revenus des Titres OPCVM	1 838	1 838	1 693	1 693	1 693
- Revenus des Obligations	5 365	11 177	4 939	8 918	18 539
Total	14 220	20 032	10 296	14 275	31 492

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2014, à 386 913 Dinars contre 200 949 Dinars au 30/06/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013 (*)
Bons de trésor à court terme	185 964	-	183 057
Compte à terme	200 949	200 949	205 547
Total	386 913	200 949	388 604

(*) Reclassé.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/04/2014 au 30/06/2014, à 3 885 Dinars contre à 3 144 Dinars du 01/04/2013 au 30/06/2013, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme et les comptes de dépôts.

Libellé	2ème trimestre 2014	30/06/2014	2ème trimestre 2013	30/06/2013	31/12/2013
- Intérêts/ Placements à terme	2 423	4 838	1 422	1 422	8 261
- Intérêts/ Bons de trésor	1 461	2 907	1 722	3 084	5 173
Total	3 885	7 746	3 144	4 507	13 434

3-5 Note sur le capital

Capital au 31/03/2014	
- Montant	1 279 545
- Nombre de titres	22 859
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions	
- Montant	2 948
- Nombre de titres	53
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	-18 747
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	3 396
- Frais de négociation	-159
Capital au 30/06/2014	
- Montant	1 266 982
- Nombre de titres	22 912
- Nombre d'actionnaires	21

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Sommes distribuables de l'exercice en cours	20 751	12 271	31 284
Sommes distribuables des exercices antérieurs	10	20	20
Total	20 761	12 291	31 304

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs-

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2014 à 3 545 DT contre 3 553 DT au 30/06/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
- Gestionnaire	1 057	1 065	1 106
- Dépositaire	2 488	2 488	3 083
Total	3 545	3 553	4 189

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04/2014 au 30/06/2014, à 3 529 Dinars contre 3 538 Dinars du 01/04/2013 au 30/06/2013, et se détaillent ainsi :

Libellé	2ème trimestre 2014	30/06/2014	2ème trimestre 2013	30/06/2013	31/12/2013
- Rémunération du gestionnaire	3 235	6 463	3 244	6 532	13 068
- Rémunération du dépositaire	294	585	294	585	1 180
Total	3 529	7 048	3 538	7 116	14 248

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2014 à 55 424 DT contre 234 339 DT au 30/06/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
- Avoirs en banque	55 424	234 339	32 500
Total	55 424	234 339	32 500

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2014 à 4 383 Dinars contre 1 355 Dinars au 30/06/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dividendes à recevoir	4 383	1 355	348
Total	4 383	1 355	348

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/06/2014
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 30/06/2014	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		436 257	378 048	29,28%	29,36%
AMS	3 875	38 025	17 988	1,39%	1,40%
ARTES	1 500	10 355	11 166	0,86%	0,87%
ASSAD	2 550	10 338	19 130	1,48%	1,49%
ATB	10 000	43 652	42 000	3,25%	3,26%
ATL	15 475	43 857	38 626	2,99%	3,00%
BS	1 467	26 007	26 925	2,09%	2,09%
BTEI ADP	550	16 895	14 416	1,12%	1,12%
CAR CEMENT	10 175	28 090	31 410	2,43%	2,44%
ENNAKL	2 974	31 044	28 512	2,21%	2,21%
NEW BODY LINE	2 782	16 768	16 859	1,31%	1,31%
ONE TECH HOLDING	4 000	26 000	27 372	2,12%	2,13%
POULINA GP H	1 364	7 515	7 093	0,55%	0,55%
SIPHAT	1 400	35 594	12 292	0,95%	0,95%
SITS	852	2 389	1 826	0,14%	0,14%
SOTRAPIL	936	23 357	8 377	0,65%	0,65%
SOTUVER	2 419	16 445	15 245	1,18%	1,18%
TPR	1 680	6 196	7 424	0,57%	0,58%
TUNINVEST	600	6 304	6 240	0,48%	0,48%
TUNIS RE	2 685	26 017	23 531	1,82%	1,83%
WIFACK	1 496	21 410	21 617	1,67%	1,68%
Obligations		413 310	421 400	32,63%	32,72%
AMENBANK2009 B	500	36 660	37 881	2,93%	2,94%
BH 2007	1 000	20 000	20 532	1,59%	1,59%
BNA 2009 SUB	1 000	66 650	67 313	5,21%	5,23%
BTE 2009	1 000	60 000	61 988	4,80%	4,81%
CIL 2012/1	500	30 000	30 363	2,35%	2,36%
ELW 2013	1 000	80 000	80 880	6,26%	6,28%
HL F 2010/1	1 000	20 000	20 028	1,55%	1,56%
TL 2013-2 B	1 000	100 000	102 415	7,93%	7,95%
OPCVM		45 948	45 120	3,49%	3,50%
SICAV_EPARGNANT	449	45 948	45 120	3,49%	3,50%
Total Général		895 515	844 568	65,41%	65,59%